

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

8 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET  
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N° 1928

présenté par

Mme Thomin, M. Potier, Mme Jourdan, M. Echaniz, M. Garot, M. Delautrette, M. Naillet,  
M. Aviragnet, M. Baptiste, Mme Battistel, M. Mickaël Bouloux, M. Philippe Brun, M. Califer,  
M. David, M. Delaporte, M. Olivier Faure, M. Guedj, M. Hajjar, Mme Karamanli,  
Mme Keloua Hachi, M. Leseul, M. Bertrand Petit, Mme Pic, Mme Pires Beaune, Mme Rabault,  
Mme Rouaux, Mme Santiago, M. Saulignac, Mme Untermaier, M. Vallaud, M. Vicot et les  
membres du groupe Socialistes et apparentés

-----

**ARTICLE 2 BIS**

À l'alinéa 2, après le mot :

« primaire »,

insérer les mots :

« et dans l'enseignement secondaire ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à inscrire dans les programmes scolaires de l'enseignement secondaire non agricole une initiation aux enjeux agricoles de notre pays. L'approche pédagogique de ces enjeux sera mise en œuvre de manière interdisciplinaire.

Dans le cadre du cursus scolaire, l'initiation aux enjeux agricoles de l'ensemble d'une classe d'âge, sert la promotion des métiers du secteur et participe au renouvellement des générations en suscitant des vocations nouvelles. Dans un contexte où près de 80 % de la population française habite en ville (données 2020 de l'Insee), cette initiation est tout particulièrement destinée aux jeunes éloignés de l'environnement rural.

